



REGLEMENT RONDE DE RAMONVILLE

ORGANISATION

La Ronde de Ramonville est de retour après cette crise que nous avons connue. Notre équipe est motivée pour donner un bol d'air frais à tous les passionnés de running et de sport en général. La course du 5 km sera labellisée FFA et donc qualificative pour les Championnats de France du 5 km.

L'association d'athlétisme et de préparation physique l'**Athletics Coaching Club Ramonville** vous propose un parcours dans un cadre idéal le long du canal du midi et de ses environs. Un parcours plat, agréable et rapide sur Ramonville pour affoler les chronos sur cette fin d'année.

PARCOURS

Le départ du 10 km est fixé sur le Pont Zuera le **13/12/2026 à 10h10**, et l'arrivée sur le Stade Municipal de Ramonville.

Le départ du 5 Km Labélisé Bronze est fixé un peu en contrebas du pont Zuera **13/12/2026 à 09h10**, et l'arrivée sur le Stade Municipal d'athlétisme.

Les parcours seront disponibles sur le site de la ronde :

<https://www.rondederamonville.fr/>

Lors de ces deux courses, la circulation des véhicules sur les voies et les routes ne sera pas interrompue, donc nous appelons à la vigilance de tous les coureurs et des nombreux signaleurs.

Lors de cette Édition, nous aurons **la présence de meneurs d'allure** sur la course.

Et un **SAS préférentiel** sera mis en place sous présentation d'un justificatif de temps en fonction des places disponibles. Cette année 2026, une vérification des documents prouvant vos perfs sera exigée pour faire partie du SAS. Merci pour votre compréhension et de vous inscrire dans les délais.

Nombre de place pour le SAS préférentiel :

5 Km : 20 Places au total (Hommes et Femmes)

10 Km : 50 Places au total (Homme et Femmes)

Les temps accordés pour les SAS sous présentation d'un justificatif officiel de votre temps.

Minimas temps SAS :

5 Km Femme : moins de 21 minutes

5 Km Hommes : moins de 17 minutes

10 Km Femme : moins de 42 minutes

10 KM Homme : moins de 35 minutes

INSCRIPTION

Toute participation à cette compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une **licence FFA** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass'Running, délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- d' un **PPS (Parcours Prévention santé**, qui remplace le certificat médical) à jour (voir site <https://pps.athle.fr>)

L'organisation de la course ne remboursera pas les frais d'inscriptions à partir du moment où le paiement a été réalisé, sauf dans le cas où l'athlète est dispensé pour cause de maladie (attestation par un médecin).

MODALITES D'INSCRIPTION :

Pas d'inscription par courrier pour le 5 Km pour cette édition.

1-Par internet, inscription en ligne sur le site de chronostart

A partir de fin septembre 2026 JUSQU'AU Samedi 05 DÉCEMBRE 2026 (23 h) dans la limite des places disponibles. (5 km et 10 Km)

2-Par Courrier (pour le 10 Km uniquement) à partir du mois d'Octobre 2026 et **dans la limite des places disponibles** à l'adresse : **ATHLETICS COACHING CLUB de Ramonville : Maison des Sportifs ; Allée des sports 31520 Ramonville Saint-Agne.**

Bulletin d'Inscription + Document Parcours de Santé (PPS) ou Photocopie Licence+ Chèque libellé à l'ordre de l'ACC Ramonville.

CATEGORIES POUR LE 10 Km

Les athlètes nées en 2012 ou après ne pourront pas participer à cette course du 10 Km.

CADETS-CA-2011/2010	
JUNIORS-JU-2009/2008	ESPOIRS-ES-2007/2005
SENIORS-SE-2004/1993	MASTER 0-M0-1992/1988
MASTER 1-M1-1987/1983	MASTER 2-M2-1982/1978
MASTER 3-M3-1977/1973	MASTER 4-M4-1972/1968
MASTER 5-M5-1967/1963	MASTER 6-M6-1962/1958
MASTER 7-M7-1957/1953	MASTER 8-M8-1952/1948
MASTER 9-M9-1947/1943	MASTER 10-M10-1942 et avant

CATÉGORIES POUR LE 05 Km Labélisé FFA

Les athlètes nées en 2014 ou après ne pourront pas participer à cette course du 05 Km.

MINIMES-MI -2013/2012	CADETS-CA-2011/2010
JUNIORS-JU-2009/2008	ESPOIRS-ES-2007/2005
SENIORS-SE-2004/1993	MASTER 0-M0-1992/1988
MASTER 1-M1-1987/1983	MASTER 2-M2-1982/1978
MASTER 3-M3-1977/1973	MASTER 4-M4-1972/1968
MASTER 5-M5-1967/1963	MASTER 6-M6-1962/1958
MASTER 7-M7-1957/1953	MASTER 8-M8-1952/1948
MASTER 9-M9-1947/1943	MASTER 10-M10-1942 et avant

CATÉGORIES POUR La course enfant : 1500 m et 800 m

Catégories jeunes : EA – PO – BE nés entre 2014 et 2020

BE : 2014 et 2015 (1 500 m)

PO : 2016 et 2017 (800 m)

EA : 2018, 2019, et 2020 (800 m)

PARTICIPATION

Une partie des recettes servira à un projet Solidaire pour une école Primaire.

Course du 10 Km :

14 € inscription en ligne sur le site chronostart : <https://chrono-start.com>

Pensez à valider votre inscription avec le PPS.

15 € par courrier postal à l'adresse du club ACCR.

Course du 05 Km :

09 € pour les licenciés FFA

11 € pour les non licenciés FFA

Pour l'**inscription en ligne**, aller sur le site: <https://chrono-start.com>

Pensez à valider votre inscription avec le Parcours de Prévention Santé (PPS)

NB : Pas d'inscription par courrier pour le 5 Km.

Course enfants :

Gratuite :

1500 m pour les BE à 11h 30

800 m pour les EA PO à 11h 20.

Sous condition d'inscription en ligne et d'une autorisation parentale signée.

DOTATIONS

Les récompenses du 5 km et 10km par catégorie seront remises dans la foulée dans la mesure du possible avant et après la course enfant pour les 3 premiers des catégories Scratch Homme et Femme (Prime en chèque ou bon d'achat). Et uniquement les premiers des catégories Homme et Femme M0 à M10 et Minime (5 km), Cadet, Junior, Espoir et Senior (Bons d'achat).

NB : Les récompenses ne sont pas cumulables avec la catégorie du Scratch.

DROIT À L'IMAGE et DONNEES PERSONNELLES

Tout participant à l'événement (Course adulte et course enfant) est susceptible de figurer sur des photos ou des enregistrements vidéo à des fins des communications sur le site internet de la course.

Le participant accepte inconditionnellement le fait que le club ACC Ramonville se réserve le droit de diffuser, en totalité ou en partie, ou de ne pas diffuser du tout, sa participation à la course du 05 km, 10 km et de la course pour enfants. Par ailleurs, le participant accepte expressément et inconditionnellement, à titre gracieux, que des photographies de lui soient prises lors de sa participation à la course, et soient utilisées dans le cadre de la promotion de la course pendant toute la durée de cette promotion et fassent de ce fait l'objet entre autres d'affichages publicitaires, de publications dans la presse quotidienne ou magazine, sur les réseaux sociaux...

Tous les participants (tes) qui s'inscrivent à l'une des courses de la Ronde sont susceptibles d'être contactés par l'un de nos partenaires (capital conseil) par téléphone dans un délai de 6 mois.

RETRAIT DE DOSSARDS

Les dossards seront distribués AU MAGASIN partenaire Les « FOULÉES » de Balma Gramont le Samedi 12 décembre (90 Chemin de Gabardie, 31200Toulouse) et Dimanche13 Décembre au gymnase Karben de Ramonville sur **présentation obligatoire d'une pièce d'identité.**

SAMEDI 13-DÉCEMBRE :

10H00-17H00 au magasin Les FOULÉES à Balma Gramont :90 Chemin de Gabardie, 31200 Toulouse.

DIMANCHE-13-DÉCEMBRE

07H30 à -9H30 au gymnase Karben de Ramonville : Complexe sportif Leon BLUM, Allée des Sports, 31520 Ramonville

CHRONOMÉTRAGE ET ANIMATION

Le chronométrage par puce est assuré par une entreprise spécialisée : Chrono Start. L'animation est assurée par un speaker de la Région.

COURSE ENFANTS

La course pour les enfants sur une distance de 1,5 km (BENJAMIN) et 800m (EVEIL ATHLETIC à POUSSIN) est gratuite. Le départ sera donné à 11 h 20 et 11h30 le dimanche 13 décembre 2026 au niveau du pont Zuera. Le certificat médical n'est pas obligatoire pour les mineurs et les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site de la course et la veille ou sur place le dimanche 13 décembre 2026 entre 7h45 et 11h.

Les responsables légaux des enfants doivent signer une décharge lors de l'inscription des enfants pour la course.

SERVICE MÉDICAL

La surveillance sera assurée par plusieurs équipes de secouristes relevant d'une association agréée par le ministère de l'intérieur et par un médecin.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une assurance couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne nommément désignée. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement pour couvrir les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Chaque athlète participe sous sa propre et exclusive responsabilité. L'organisation n'est pas responsable des vols, dégradations d'équipements ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. Le fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.